


RELATIONS COMMERCIALES 2020 - ECE

THIOLAT

Conditions Générales 2020

1/	Tarif net : oui	Remise sur tarif : non
2/	Minimum de Commande	Montant : néant
3/	Franco de commande	Montant : 750€ HT
4/	Délai de livraison	Passé partout : Groupage hebdomadaire Neutre : Groupage hebdomadaire Personnalisé : Classique, 4 à 6 semaines
5/	Gestion des reliquats	Par le fournisseur : oui Modalités de cette gestion : sur les produits saisonnier et personnalisé (pas sur le permanent) Non <input type="checkbox"/> Modalités pour pallier le manque de marchandises :
6/	Délai de règlement des factures des fournisseurs par les adhérents ECE en France & Outre-Mer	France : 45 jrs fin de mois - Conditions d'escompte : 0,5% sous 10 jours Outre-Mer : <i>pas d'escompte pour paiement complet</i>
7/	Commission de Référencement : Taux : 2 %	Modalités de facturation trimestrielle au réel au réel du chiffre d'affaires réalisé hors taxe
8/	Délai de règlement des commissions de référencement des fournisseurs à ECE	Virement soit plus ou moins 45 jours après le trimestre échu, tenant compte des délais de remontée et de contrôle des chiffres d'affaires par les services (Fournir un RIB).
9/	Conditions spéciales nouvel adhérent et/ou nouvelle collaboration avec le nouveau fournisseur	néant
10/	Animation des Ventes	néant

Conditions Générales 2020

11/	Ristourne complémentaire pour l'adhérent : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Modalités : néant NB : Ces ristournes spéciales sont destinées à « récompenser » un adhérent au regard de son activité. Elles sont collectées par ECE mais sont reversées en intégralité par ECE à l'adhérent concerné.
12/	Participation Communication	Montant : Nous consulter
13/	NB : <ul style="list-style-type: none"> Le contact privilégié du fournisseur avec ECE est celui de l'interlocuteur principal du binôme de référence. Celui-ci doit être contacté en priorité pour toutes évolutions de la relation commerciale avec ECE. Une fois ces évolutions <u>entérinées</u>, tous les documents afférents doivent être transmis : <ol style="list-style-type: none"> A l'ensemble des associés avec l'aval du référent, A l'assistante du groupement. Nous rappelons qu'ECE dispose d'un outil INTRANET qui recueille les tarifs, catalogues, informations diverses, promotions, etc ... qui est géré par l'assistante du groupement et qui est accessible aux dirigeants des sociétés, assistantes commerciales et responsables des ventes. <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> visa visa </div>	
14/	Note(s) :	
15/	A Blois Le 20/12/2019 <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Pour le fournisseur,</p> <p>Prénom / Nom / Fonction</p> <p><i>Didier ROUYER</i> Directeur des ventes</p> <p><i>[Signature]</i></p> </div> <div style="width: 45%; text-align: center;">  <p>THIOLAT PACKAGING</p> <p>S.A.S THIOLAT 5, rue Roger Dion - CS 81304 41013 BLOIS Cedex Tél. 02 54 90 30 30 - Fax. 02 54 90 30 60 SIREN 409 218 401</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Pour E.C.E.,</p> <p>Prénom / Nom</p> </div> </div> <p style="color: red; font-weight: bold; margin-top: 10px;">Veillez parapher toutes les pages, MERCI !</p>	